

**Une voix:** Allez-vous vous mettre au régime ou aimer davantage, Gene?

[Français]

LA POLITIQUE LAITIÈRE DU GOUVERNEMENT POUR 1976

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, avec votre permission je désire poser une question supplémentaire à la première posée par l'honorable député de Bellechasse.

Étant donné le mécontentement que l'on constate actuellement chez les producteurs de lait industriel, surtout de la province de Québec, est-ce que l'honorable ministre peut dire à la Chambre si, dans l'affirmative ou dans la négative, les dirigeants du syndicat des producteurs de lait industriel, qu'il a rencontrés dernièrement, lui ont dit qu'ils étaient satisfaits de la nouvelle politique laitière du gouvernement fédéral pour l'année 1976?

[Traduction]

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je n'irais pas jusqu'à dire qu'ils étaient satisfaits de l'effort réalisé face à nos problèmes laitiers actuels. Ils ont fait un travail remarquable au Québec pour ce qui était de vendre leurs propres produits pour la consommation dans leur propre province, car la consommation du lait nature au Québec a en fait augmenté cette année par rapport à l'an dernier. Si la plupart des autres provinces pouvaient en faire autant, nous n'aurions pas les problèmes que nous connaissons aujourd'hui.

\* \* \*

### L'ÉDITION

LA POSSIBILITÉ DE MODIFICATION DE LA MESURE TOUCHANT «TIME» ET «READER'S DIGEST»

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement reporte le débat de la troisième lecture du bill C-58, et le public s'interroge sur le sort final qui sera réservé au *Time Canada* et au *Reader's Digest*. Le secrétaire d'État peut-il nous confirmer que les nouvelles démarches qui seront faites auprès de lui et du gouvernement pendant l'ajournement de Noël pourraient déboucher sur un arrangement en vertu duquel le contenu canadien pourrait être ramené à moins de 80 p. 100, pour permettre au *Time Canada* et au *Reader's Digest* de survivre?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Non, monsieur l'Orateur, je pense que l'indication donnée hier par le président du Conseil privé était très claire, et tenait au fait que la Chambre n'avait pas su se prononcer sur le programme législatif qui lui a été soumis, et que certains points devaient être retardés. Étant donné qu'il s'agit d'un bill d'ordre fiscal qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, il pourrait évidemment être retardé.

**M. Roche:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander toujours au même ministre si le gouvernement a l'intention d'ignorer les démarches de 49 fournisseurs du *Reader's Digest* pour qui la fermeture du *Reader's Digest* représentera une perte de 14 millions de dollars par an, et que cette fermeture acculera même certains d'entre eux à la faillite?

**M. Faulkner:** Monsieur l'Orateur, j'ai soigneusement étudié ces doléances, mais elles ne m'ont pas convaincu.

### Questions orales

**Une voix:** Radin!

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES MESURES ENVISAGÉES À L'ÉGARD DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE LA PRÉDISPOSITION AUX ACCIDENTS

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, compte tenu de la question que j'ai posée au premier ministre et de la réponse qu'il a donnée, lesquelles sont reproduites à la page 9411 du *hansard* je voudrais maintenant demander au ministre des Transports s'il s'est entretenu avec ses homologues provinciaux des accidents survenus sur les routes canadiennes qui ont fait 6,000 morts et 160,000 blessés qui seront infirmes pour le reste de leurs jours, et, dans l'affirmative, quelle mesure supplémentaire pouvons-nous attendre touchant la consommation d'alcool et visant les conducteurs prédisposés aux accidents sur nos autoroutes de la mort?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Avant tout, monsieur l'Orateur, je remercie le député d'avoir eu la courtoisie de m'aviser de sa question. Les ministères des Transports des 10 provinces et du gouvernement fédéral s'intéressent à cette question de façon organisée depuis le début de 1974, et à la suite d'une réunion des ministres, il y a eu plusieurs rencontres de fonctionnaires où la question a été étudiée. Évidemment, ces rencontres nous ont amenés à encourager, notamment, les gens à utiliser les ceintures de sécurité et à porter davantage attention aux lois sur les boissons alcooliques et sur la conduite des voitures.

Naturellement, le bill C-71, dont la Chambre est saisie actuellement touche à certaines de ces questions. C'est surtout aux provinces qu'il appartient de signaler les tronçons de route qui sont particulièrement dangereux, mais le gouvernement fédéral établit des normes de concert avec les provinces. Nous demandons également l'aide des organismes internationaux. Je suis heureux de pouvoir dire que cette façon de procéder donne des résultats, puisque le nombre de décès a diminué de 6,700, en 1973, à 6,200, en 1974, et il semble que ce nombre diminuera encore en 1975. Les 11 ministres se sont proposés de réduire le nombre d'accidents mortels d'au moins 15 p. 100 en 1975. Tout le travail sera fait de cette manière.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DES POMICULTEURS AMÉRICAINS—DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

**M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, étant donné que les représentants des pomiculteurs de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont aujourd'hui réunis dans la salle des Chemins de fer, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Une des grandes questions inscrites à leur ordre du jour, est celle du tarif-marchandises, et plus spécialement de l'avantage qu'il assure, sur le plan de la concurrence, au producteur américain qui, pour ses envois à destination du Canada, paye jusqu'à 43c. de moins la caisse, ou un cent de moins la livre, que l'expéditeur canadien. Comme le ministre des Transports a déclaré qu'il ne pouvait ou ne voulait